



TRANSPORTS

Le CFCO et la navigation fluviale, défis du nouveau ministre

Le secteur des transports, notamment la modernisation du Chemin de fer Congo-océan (CFCO) et l'équipement de la Société congolaise de transport fluvial font partie des dossiers prioritaires du nouveau ministre des Transports, Jean-Marc Thystère Tchicaya. En déclin depuis quelques années, le transport ferroviaire est confronté à des difficultés financières et au vieillissement des infrastructures.

Page 3



Une des locomotives du CFCO/Adiac

DISPARITION

Décès à Pointe-Noire de Christian Barros

Le président du conseil d'administration de la Caisse nationale de sécurité sociale et de l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo (Unicongo), Christian Barros, s'est donné la mort le 25 mai à pointe indienne, à Pointe-Noire, à l'âge de 74 ans.

Créée en 1958, Unicongo qu'il dirigeait depuis plusieurs années compte à ce jour 315 entreprises membres.

Page 7



COVID-19

Plus de 60.000 Congolais vaccinés

Le ministre en charge de la Justice et des Droits humains, Aimé Ange Wilfrid Bininga, a dressé le 25 mai devant les parlementaires la situation de la vaccination contre le coronavirus Covid-19 au Congo. A ce jour, a-t-il noté, 61.945 citoyens ont été vaccinés. Le Congo a reçu 398.200 doses, dont 281.200 de Sinopharm et 17.000 de Spoutnik V.

Concernant le manque d'engouement des Congolais pour se faire vacciner, le ministre a déclaré :

« Au stade actuel, on ne peut pas systématiser la vaccination pour tous nos compatriotes. On ne peut pas non plus la rendre obligatoire à ce niveau de l'évolution de la pandémie. Nous appelons simplement les Congolais à comprendre que la lutte contre la Covid-19 est une question de santé publique ».

Page 2



SANTÉ

La vaccination contre la poliomyélite débute aujourd'hui

La première phase de la vaccination aura lieu du 27 au 29 mai tandis que la seconde du 17 au 19 juin sur toute l'étendue du territoire national. L'objectif est de protéger 1.161.356 enfants de 0 à 5 ans contre cette ma-

ladie invalidante. La poliomyélite est une maladie contagieuse causée par le poliovirus qui entraîne une paralysie voire la mort. Elle touche toutes les tranches d'âge mais les enfants de moins de

cinq ans en sont particulièrement vulnérables. Le poliovirus entre dans l'organisme par voie buccale, en buvant de l'eau ou en absorbant des aliments contaminés.

Page 7

MALI

Démission de Bah N'Daw, président de la transition

Page 16

Éditorial

Mali n fois

Page 2

ÉDITORIAL

Mali n fois

Un délit d'habitude ! Neuf mois après cette incursion sur la scène politique qui coûta ses fonctions au président Ibrahim Boubacar Kéita-IBK-, les militaires maliens sont retournés à leurs vieilles amours du putsch. Le 24 mai, ils sont repartis à l'assaut de la présidence de la Transition, priant le locataire, Bah N'Daw, et son Premier ministre, Moctar Ouane, de les suivre à Kati, le célèbre camp des soldats d'élite de l'armée malienne, spécialisé, on devrait dire, dans le recueil des chefs d'Etat en disgrâce.

Explication d'usage : les deux hommes et plusieurs de leurs collaborateurs auraient violé la charte de la transition, menaçant gravement le processus qui devrait aboutir, au bout de dix-huit mois, à l'organisation d'élections générales dans le pays. Les fidèles du colonel Assimi Goïta, véritable détenteur du pouvoir au Mali, attendent sans doute que la communauté internationale les comprenne à nouveau et accompagne leur volonté déclarée de rendre la stabilité à un Mali en proie à la menace djihadiste.

Interrogés par les médias internationaux sur les derniers développements de l'actualité dans leur pays, de nombreux Maliens ont exprimé leur frustration et dénoncé la fuite en avant des hommes en armes. Peut-être que la médiation conduite par l'ancien président nigérian, Goodluck Jonathan, pour le compte de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest-CEDEAO-, pourrait aider à mieux comprendre les causes réelles de cette soudaine montée de tension à Bamako. A la retraite depuis, le colonel Bah N'Daw avait accepté de se porter au-devant de ses jeunes frères d'armes et endossa la responsabilité du coup de force dans un moment d'incertitude pour le Mali. Il remplaçait sur commande un président démocratiquement élu dont on savait la gouvernance publique décriée. Ce qui est certain, c'est que très souvent, les subrogations de ce type ajoutent aux difficultés en cours, les nouveaux venus pouvant sombrer soit dans l'amateurisme, soit dans la prédation.

Au tout début de ce retour en arrière opéré au Mali, la question s'était posée de savoir si les problèmes d'ordre sécuritaire et socioéconomique auxquels le régime d'IBK était confronté pouvaient trouver un début de solution du fait de l'arrivée des militaires. En apparence, non. Le Mali fait toujours face aux incursions rebelles, les travailleurs réclament l'amélioration de leurs conditions de travail, la classe politique est divisée sur la mise en route du processus de transition.

Pour tout dire, ce énième coup d'Etat au Mali est un schéma embarrassant pour les troupes du G-5 Sahel déjà fortement secoué par la disparition tragique, au mois d'avril dernier, du président tchadien, Idriss Déby Itno. Il faut craindre que ce pays entre dans un cycle de révolutions de palais préjudiciable au retour à l'ordre constitutionnel.

Les Dépêches de Brazzaville

COVID-19

Plus de 60.000 Congolais vaccinés

Le ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, Aimé Ange Wilfrid Bininga, a dressé le 25 mai, devant la chambre haute du Parlement, la situation de la vaccination à ce jour au Congo.



Le ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, Aimé Ange Wilfrid Bininga

A ce jour, a indiqué Ange Aimé Wilfrid Bininga, le Congo a reçu 398.200 doses de vaccin, dont 281.200 de Sinopharm et 17.000 de Sputnik V. Quant au nombre total de doses administrées aux citoyens, il est de 61.945. Parmi les vaccinés, 42.421 attendent encore la deuxième dose alors que 19.524 ont déjà reçu les deux doses. Mais, selon certains sénateurs, ce tableau n'est pas reluisant au regard du manque d'engouement des populations à se faire vacciner. Est-ce parce que la vaccination n'est pas obligatoire que les Congolais se rechignent à se faire vac-

ciner ? s'est interrogée en passant la sénatrice Odette Massoussa.

Pour le ministre, il s'agit d'une question qui est encadrée par le consentement préalable de l'individu. « Au stade actuel, on ne peut pas systématiser la vaccination pour tous les compatriotes. On ne peut pas non plus la rendre obligatoire à ce niveau de l'évolution de la pandémie. Nous appelons simplement nos compatriotes à prendre conscience, de faire de cette lutte contre la Covid-19 une question d'intérêt national, de santé publique. Pour le moment, le gouvernement n'a pas encore pris l'initiative de décréter le caractère obligatoire de la vaccination », a-t-il signifié.

Interpellé sur la situation de la ville de Pointe-Noire

qui continue d'être l'épicentre de la maladie avec 39 nouveaux cas, Aimé Ange Wilfrid Bininga a souligné que ce qui se passe aujourd'hui dans cette ville s'explique par l'inobservation de certains gestes, le relâchement des mesures barrières, le déni ou le refus du port du masque et bien d'autres attitudes contraires aux mesures édictées par le gouvernement.

Le non-respect des conditions fixées pour les enterrements, les sports collectifs, tout ceci, a rappelé le ministre, participe à l'inefficacité des mesures édictées par le gouvernement.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ingamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzongi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PROROGATION DE L'ÉTAT D'URGENCE

Les députés déplorent l'absence des données scientifiques

Réunie en 12^e session extraordinaire le 25 mai sous la direction de son 1^{er} vice-président, Léon Alfred Opimbat, l'Assemblée nationale a demandé au gouvernement de prendre des dispositions nécessaires pour lui faire parvenir les données de la coordination nationale quelques jours avant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire.

Les députés viennent pour la 21^e fois d'autoriser la prorogation de l'état d'urgence sanitaire en République du Congo. Le projet de loi a été approuvé quelques heures seulement après son adoption en Conseil des ministres. Une démarche qui ne permet pas à la représentation nationale d'engager de véritables débats. C'est ainsi que la commission des lois et affaires juridiques a émis le vœu de recevoir du comité des experts toutes les informations nécessaires avant d'accorder l'autorisation.

« Au niveau de la commission, nous aurions aussi à nous préoccuper de ces résultats en convoquant le ministre de la Santé à cet effet. Nous ne serons pas amenés à traiter à chaque fois la prorogation parce que cela tient à la contrainte de ne pas créer un vide juridique. Il est souhaitable que le gouvernement statue sur la prorogation un ou deux jours à l'avance pour donner la possibilité au Parlement de faire son travail d'investigation, de recherche pour éclairer la lanterne des représentants du peuple... »,

a souhaité le président de la commission des lois et affaires administratives, Fernand Sabaye.

Les députés ont également recommandé au gouvernement de leur accorder une dérogation afin de permettre à certains élus restés à la maison depuis près de quinze mois de regagner l'hémicycle. Le but est d'améliorer la qualité de la participation des députés aux séances plénières. « Les députés ont été vaccinés, il y a possibilité d'organiser une distanciation plus efficace et de ce point de vue, leur participation effective renforcerait la légitimité de nos délibérations. La mesure exceptionnelle actuelle ne remet pas en cause cette légitimité, mais nous prive quand même des apports importants des représentants du peuple qui vivent la réalité dans leurs circonscriptions », a plaidé Fernand Sabaye.

Les députés ont, par ailleurs, déploré le manque de communication de la part du gouvernement et le non-respect des mesures barrières édictées par les autorités. Concernant la vaccination, le 1^{er} vice-pré-



Les députés en session DR

sident de l'Assemblée nationale pense qu'il y a encore un grand travail de sensibilisation à faire. Pour le Congo, il faut environ trois millions de personnes vaccinées alors que le pays est encore à moins de 100 mille vaccinés, soit 3%.

« A ce jour, le Congo enregistre un taux de couverture vaccinale contre la pandémie à coronavirus de l'ordre de 3%. Le gouvernement doit créer toutes les conditions pour améliorer ce taux et espérer avoir une immunité collective dans les délais raisonnables », a invité Léon Alfred Opimbat.

Pointe-Noire demeure l'épicentre

Défendant le projet de loi à la

chambre basse du Parlement, le ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones Aimé Ange Wilfrid Bininga, a souligné que la lutte contre le coronavirus n'était pas seulement l'affaire du gouvernement mais de tous.

« Le virus initial qui a été identifié en Chine a subi une mutation et on parle de plus en plus des variants. Dans notre pays, nous en avons enregistré. Ce qui nous pousse donc à plus de prudence, plus d'efficacité dans l'action de riposte. Nous demandons au ministère de la Santé de faire l'effort de nous fournir les données scientifiques

pour alimenter le débat. Pointe-Noire demeure l'épicentre de l'épidémie. Sur les 60 nouveaux cas confirmés de Covid-19 dans le pays, 21 l'ont été à Brazzaville et 39 à Pointe-Noire, soit 60% », a déclaré Aimé Ange Wilfrid Bininga.

D'après lui, le relâchement observé actuellement dans le respect des mesures barrières inquiète. L'une des recommandations de la coordination nationale consiste à intensifier la communication relative aux mesures, parmi lesquelles la vaccination et la prise de conscience de la population.

Parfait Wilfried Douniama

TRANSPORTS

La relance du CFCO et de la navigation fluviale sur la table de Jean-Marc Thystère Tchicaya

Le secteur des transports au Congo est en déclin depuis quelques années. La modernisation du Chemin de fer Congo-Océan (CFCO) et l'équipement de la Société congolaise de transport fluvial (Socotraf) font partie des dossiers prioritaires que va s'atteler à résoudre le nouveau ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande.

L'entreprise publique de transport ferroviaire est en pleine déliquescence, confrontée à des difficultés financières et des revendications sociales. Endommagé durant le conflit armé dans le département du Pool entre 2016 et 2017, le réseau ferroviaire du CFCO est fortement dégradé avec des rails peu résistants aux inondations.

Les réformes annoncées et des accords conclus dans ce domaine n'ont pas pour l'instant permis de redresser le CFCO. Mis en service depuis 1934 puis relancé en 1962, le chemin de fer dispose d'un réseau d'une longueur de 886 km, soit 510 km entre Pointe-Noire et Brazzaville, 285 km de Mont-Bélo à Mbinda et 91 km du tronçon hors de la ligne.

En avril 2017, le gouvernement congolais et la société China civil engineering construction corporation (CCECC) ont signé un proto-

cole d'accord pour la reprise de l'opérateur public de chemin de fer. La société chinoise CCECC s'était engagée à dépêcher ses meilleurs experts à Brazzaville pour les études de faisabilité.

À travers ce protocole d'accord, la société chinoise devrait réhabiliter non seulement des lignes Pointe-Noire/Brazzaville (510km) et Mont-Bélo/Mbinda (285km), mais également construire de nouvelles lignes entre Lékana et Sembé (330km), Ouesso et Garabinzam (340km), Lékana et Brazzaville (386km) enfin entre Komono et Mossendjo (80km). Le gouvernement a signé d'autres accords portant sur l'achat de nouvelles locomotives et la modernisation des installations ferroviaires. Mais toutes ces initiatives sont encore au stade de projet.

Pour essayer de booster le trafic fluvial et Socotraf, l'État congolais a sollicité les services d'une société danoise



Une des locomotives du CFCO/Adiac

JGH Marine. Le protocole d'entente, conclu en mars 2020, prévoit la réhabilitation des unités navigantes de l'armateur public et de la construction d'un chantier naval en terre congolaise. L'accord qui fait suite aux conclusions d'un mémorandum signé le 28 mai 2019 à Brazzaville lors de la visite d'une délégation des investisseurs du Danemark devrait permettre de relancer les activités du secteur de transport fluvial se trouvant depuis un certain temps dans une sorte d'hibernation.

Spécialisée dans la navigation fluviale, la société JGH Marine s'emploiera, entre autres, à former les cadres congolais, à réfectionner des bateaux, des équipements et autres matériels de travail afin de faire revivre un secteur susceptible de contribuer à la diversification de l'économie et au développement du pays. Malgré cet engagement et beaucoup d'autres initiatives, les travailleurs navigants ne voient pas toujours le bout du tunnel.

Le ministre Jean-Marc Thystère Tchicaya, qui a pris ses fonctions le 21 mai dernier,

sera interpellé sur le financement des opérations de dragage, de l'entretien des berges, des barrages et écluses du chenal navigable. Car, la reprise effective des activités fluviales aura un impact important sur les conditions de vie des populations riveraines du fleuve Congo, de l'Oubangui, de la Sangha et d'autres cours d'eau navigables. Elle va entraîner un rebond du trafic des marchandises et passagers, de l'amélioration des recettes portuaires et du développement de l'économie fluviale.

Fiacre Kombo

Comminiqué de la Coordination nationale de gestion de la pandémie de Coronavirus Covid-19 suite à sa réunion du mardi 25 mai 2021

Il s'est tenu le mardi 25 mai 2021, de 10h00 à 12h 10, par visioconférence et sous la très haute autorité de son Excellence, Monsieur Denis Sassou N'Gusso, président de la République, chef de l'Etat, la 21e réunion de la Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus Covid-19.

Ont été invités à se joindre aux membres de la Coordination nationale les professeurs Fidèle Yala et Antoine Ange Abena, respectivement président et vice-président du Comité d'experts.

Deux (2) points étaient inscrits à son ordre du jour, à savoir :
- L'examen du 21e Rapport de la Task Force à la Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus Covid-19 ;
- Les recommandations de la Coordination nationale.

I/ - De l'examen du 21e Rapport de la Task Force près la Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus Covid-19.

Invité par le président de la République à prendre la parole pour le compte de la Task Force, M. Alphonse Claude Nsilou, ministre d'Etat, ministre du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation, a informé les membres de la Coordination nationale du fait qu'au 18 mai 2021, la situation épidémiologique dans le monde reste préoccupante avec 162 184 263 cas confirmés et 3 364 446 décès.

L'Afrique comptabilise 4 685 412 cas confirmés et 126 161 décès, soit un taux de létalité de 2,69% au 19 mai 2021. Le continent demeure globalement résilient face à la Covid-19. Cependant, et comme les autres continents, elle n'est pas à l'abri de la menace des variants : il faut noter que trois pays africains semblent avoir déjà enregistré des souches mutantes.

La vaccination qui constitue l'espoir dans cette lutte est en cours, mais le constat est que son accès reste faible pour les populations. A ce jour, on dénombre environ un milliard et demi de personnes ayant reçu une première dose de vaccin anti-Covid dans le monde, dont seulement 2% pour l'Afrique. La situation épidémiologique en Inde a créé une tension dans l'acquisition des vaccins notamment pour les pays en développement. Cette situation a entraîné le retard dans l'acquisition des doses du vaccin russe Spoutnik V dans notre pays, où une partie des personnes ayant reçu la première dose reste en attente de l'arrivée prochaine d'un lot de vaccins correspondant à la seconde dose. Les doses de vaccins attendues dans le cadre des initiatives internationales ne sont, quant à elles, pas encore à la disposition des autorités congolaises.

Au Congo, l'épidémie est sous contrôle. On observe une tendance à la baisse en nombre de cas positifs et de décès depuis les 4 dernières semaines. Pointe-Noire demeure l'épicentre de l'épidémie après la baisse du nombre de cas à Brazzaville. Le taux de positivité se situe autour de 5,5%.

Le contexte est marqué par l'apparition et la menace sous-régionale de nouveaux variants. Le variant britannique a été retrouvé chez cinq patients congolais.

Situation épidémiologique du Congo

A la date du 21 mai 2021, notre pays a enregistré 11.658 cas confirmés depuis le début de la pandémie, soit 10.591 cas guéris et 903 cas actifs ; le Congo déplore à ce jour un total de 153 décès de la Covid-19, soit un taux de létalité de 1,3%. Du 1er au 20 mai 2021, le département de Pointe-Noire a enregistré 259 cas, soit 53,8% des 481 cas enregistrés au niveau national.

Le département de Pointe-Noire est plus que jamais devenu l'épicentre de la pandémie dans notre pays, le taux de positivité se situant à 8,8% dans la ville océane contre 2,2% à Braz-

zaville et un taux de positivité évalué au niveau national à 5,6%. La situation dans les autres départements se caractérise par le faible taux de dépistage. Toutefois, dans les départements où les tests sont réalisés, des cas positifs sont observés, comme la situation de nouveaux cas enregistrés en avril dans la Sangha et la Likouala.

La transmission de la maladie est en baisse progressive depuis le mois d'avril 2021. A quelques jours de la fin du mois de mai 2021, on totalise 600 patients pris en charge par les services de santé, en hospitalisation ou à domicile, contre 825 en avril. 25 de ces patients ont bénéficié de l'oxygénothérapie au mois d'avril et 19 au mois de mai. Ces chiffres indiquent que le nombre de cas graves pris en charge demeure préoccupant.

Evolution de la vaccination

La mise en œuvre du plan national de déploiement et de vaccination est en cours depuis le 25 mars 2021. A ce jour, 24 sites de vaccination sur 453 attendus sont ouverts dans 3 départements sur 12. Des équipes dédiées ont quitté Brazzaville le 19 mai 2021 pour lancer la vaccination dans les autres départements. La population-cible de la vaccination est fixée à 3 468 906 personnes.

Le nombre total de doses reçues pour les deux vaccins est de 403 200 (381 200 Sinopharm et 22 000 Spoutnik V). Au total, 42 421 personnes ont reçu la première dose et 19 524 personnes la deuxième dose. Le nombre total de doses administrées est de 61 945.

Le stock de doses disponible est de 335 255. Les besoins en vaccins sont de 6 267 302 doses. L'intervalle d'attente entre la première et la deuxième dose de Spoutnik V peut aller jusqu'à 60 jours selon l'avis du Comité des experts.

Gouvernance de la riposte

Du fait des mouvements de nominations et départs, et devant le risque de compromettre leur fonctionnement, la Coordination nationale invite les autorités compétentes à réorganiser dans les meilleurs délais certains des organes de la riposte. La coordination nationale doit, en outre, décider du sort à réserver à l'organe de gestion des commandes qui n'a jamais été opérationnalisé.

La Coordination nationale constate également la nécessité de renforcer les moyens de fonctionnement de l'unité de gestion du matériel Covid-19 et ceux de la riposte des équipes de la force publique et de la santé aux frontières, pour une application efficace des mesures de protection préventive dont le couvre-feu.

Enfin, le gouvernement doit mener une réflexion sur la capacité de l'Etat à abonder le fonds Covid-19, le fonds national de solidarité et le fonds pour la vaccination en cours de création.

Mise en œuvre des décisions de la coordination nationale

Au cours de sa 20e réunion, tenue le 4 mai 2021, la Coordination nationale avait adopté les recommandations suivantes :
1-Créer un Fonds national de la vaccination, à l'instar du Fonds Covid ou du Fonds national de solidarité, abondé principalement par l'Etat et les entreprises implantées sur le territoire national ainsi que par toutes les bonnes volontés, afin de faire face en temps réel aux dépenses relativement élevées liées à la vaccination ;

2- Opter pour une procédure de vaccination axée sur le déploiement de centres de vaccination dans les 52 districts sanitaires du Congo et étudier la possibilité de mettre en place, à terme, grâce à des expertises étrangères déjà identifiées, des structures dites «>> dans les principales agglomérations du pays ;

Les deux grandes localités (Brazzaville et Pointe-Noire) concentrant les 3/4 de la cible nationale. Le comité technique de la riposte, par sa commission vaccination, s'attelle à renforcer la campagne à Brazzaville et Pointe-Noire et lancer celle-ci dans les 9 départements restants. La vaccination débutera au chef-lieu des départements fin mai 2021, avant d'atteindre les 52 districts sanitaires ;

Des fonds relatifs aux coûts opérationnels, d'un montant de 2 milliards sur 20 milliards attendus, ont été mis à la disposition du Comité technique par le gouvernement ;

3- S'assurer de l'approvisionnement régulier du pays en doses vaccinales suffisantes pour couvrir au moins 60% de la population totale, au plus tard à la fin du premier semestre de 2022 ; A ce jour, les besoins en vaccins sont de 6 267 302 doses. La dernière acquisition concerne les 200 000 doses de vaccin Sinopharm le 14 mai 2021, 3e don de la Chine. Sur un (1) million de doses du vaccin Spoutnik V attendues, 17 000 ont été reçues et 7 000 sont attendues d'ici la fin du mois de mai 2021. En conséquence, 7 320 personnes ayant reçues la première dose de ce vaccin sont en attente de la deuxième dose.

4- Mettre à contribution les médias, les responsables politiques et administratifs, les dirigeants des entreprises, les dirigeants des associations de la société civile, les élus locaux, les confessions religieuses, les leaders d'opinion et tous les relais communautaires pour sensibiliser et mobiliser les différentes catégories de la population en vue de leur vaccination : Les interventions de communication et de mobilisation pour atteindre toutes les cibles de la vaccination sont en cours d'intensification avec l'organisation de tribunes radio-télévisées, l'utilisation des médias en ligne et la communication de proximité au niveau des aires de santé avec l'implication communautaire. 5- Faire financer par l'Etat l'étude du profil sérologique des personnes vaccinées aux fins de collecter, d'analyser les données et de tirer des enseignements sur :

la tolérance aux vaccins ; la réponse immunitaire ; la durée de la protection vaccinale. Un protocole d'étude est en cours d'élaboration pour étudier la tolérance aux vaccins, la réponse immunitaire, et la durée de la protection vaccinale ;

La surveillance des manifestations post immunisation (MAPI) fait l'objet d'un monitoring journalier la sous-commission surveillance des MAPI avec l'appui de l'OMS.

Mesures proposées par la coordination nationale

Enfin, et devant la persistance de la pandémie dans notre pays, compliquée par un relâchement important des populations dans le respect des mesures de prévention, la Coordination nationale réaffirme la priorité donnée aux objectifs suivants : La poursuite de la politique de prévention, qui passe par le strict respect des mesures barrières et le renforcement des mécanismes de riposte ; L'intensification de la campagne de vaccination, afin que notre pays s'assure de l'atteinte de la couverture d'au moins 60% de sa population d'ici la fin du premier semestre 2022 ; La mobilisation des populations en vue de leur vaccination massive et de leur adhésion de principe aux mécanismes de financement du Fonds national de vaccination en cours de création. Nouvelles mesures

Recommander à toutes les catégories socio-professionnelles cibles de la vaccination de se faire vacciner et inviter les employeurs tant publics que privés à inciter leurs employés à se faire vacciner ; Organiser les conditions d'un dépistage systématique des voyageurs venant de l'étranger aux points d'entrée

de notre pays ; Organiser la mise en quatorzaine à leurs frais, à Brazzaville et à Pointe Noire, des personnes en provenance de pays à forte circulation des variants.

B- Mesures reconduites

- proroger l'état d'urgence sanitaire pour une nouvelle période de vingt (20) jours à compter du 25 mai 2021 ;
- maintenir le couvre-feu à Brazzaville et à Pointe-Noire, de 23 heures à 5 heures pendant les jours ouvrés, et de 20 heures à 5 heures du matin le samedi, le dimanche ainsi que les jours fériés ;
- maintenir le port obligatoire et conforme du masque de protection ;
- faire observer, partout et par tous, toutes les mesures barrières ;
- poursuivre les campagnes de sensibilisation et de prévention ;
- organiser régulièrement le dépistage des personnes les plus exposées au risque de contamination ;
- limiter à cinq jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi) l'ouverture des marchés domaniaux à Brazzaville et à Pointe-Noire ;
- réaliser régulièrement les tests rapides antigéniques nasopharyngés dans tous les départements du pays pour le dépistage de routine de la Covid-19 ;
- maintenir l'interdiction de l'utilisation des tests rapides antigéniques salivaires dans les points d'entrée et de sortie du territoire ;
- exiger la présentation, à la frontière, d'un test PCR négatif pour tous les passagers au départ du Congo, à l'exception des enfants de moins de dix (10) ans ;
- exiger la présentation, à la frontière, d'un test PCR négatif de moins de 72 heures pour tous les passagers arrivant au Congo, à l'exception des enfants de moins de dix (10) ans ;
- interdire les promenades en groupe de plus de trois personnes sur les voies et espaces publics, notamment la corniche et les alentours des stades de Brazzaville ainsi que les bords de l'océan atlantique à Pointe-Noire et dans le Kouilou ;
- obliger, sous peine de forte amende, les transporteurs en commun (autocars, taxis, trains, bateaux, hélicoptères et avions) et privés (voiture, bateaux et avions privés) à exiger de tout passager à bord le port conforme du masque de protection individuelle ;
- exiger des gérants des bars, restaurants et autres lieux de rassemblement de privilégier l'accueil des clients ou du public en extérieur et d'aérer des espaces d'intérieur lorsqu'ils reçoivent de la clientèle ou du public ;
- faire respecter les gestes barrières pendant le déroulement de tout événement familial, notamment les mariages, veillées, levées de corps et obsèques, situations particulièrement propices à la contamination à la Covid-19 ;
- maintenir la fermeture des boîtes de nuit et autres lieux de danse ;
- autoriser la reprise des entraînements et des compétitions de sports individuels et collectifs, tout en invitant les autorités compétentes, notamment les fédérations sportives, à s'assurer que le nombre de personnes autorisées à y assister soit de 50 personnes au maximum.

Fait à Brazzaville, le 25 Mai 2021

Pour la Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus Covid-19

**Le ministre de la Communication et des Médias,
porte-parole du gouvernement.**



REPUBLIQUE DU CONGO
 MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN, DE LA STATISTIQUE
 ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

**PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES
 ET LA COMPETITIVITE (PADEC)**

Unité de Gestion du Projet

Courriel : padec2019@gmail.com

RESULTATS DE LA SELECTION D'UNE FIRME



**OBJET DU MARCHÉ : SÉLECTION D'UN CONSULTANT CHARGÉ D'ASSISTER LE MINISTÈRE DES ZONES
 Economiques Spéciales dans l'Opérationnalisation de l'Agence de Planification, de Promotion
 et de Développement des Zones Economiques Spéciales**

Méthode utilisée : Sélection Fondée sur Qualification des Consultants (QC)

Durée d'exécution : 12 mois

1. Attributaire du marché

Nom : DELOITTE TOUCH TOHMATSU

Adresse : Avenue Charles de Gaule- Pointe Noire / République du Congo.

Montant de la proposition financière : 247 347 euros TTC

Montant du contrat : 246.312 Euros TTC

2. Conclusion :

Le nom de la firme qui a présenté le meilleur niveau de qualification et d'expérience en rapport avec la mission et qui a été invité à soumettre une proposition technique et financière selon la méthode de sélection fondée sur la Qualification du consultant est : DELOITTE TOUCH TOHMATSU.

Note : Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pas été retenue peut en faire la demande aux adresses mentionnées ci-après :

Projet d'Appui au Développement des Entreprises et la Compétitivité

Brazzaville, 12, Rue Duplex-Blanche Gomez

Numéro de téléphone : (+242) 22 613 18 38

Adresse électronique : padec2019@gmail.com

Benoît NGAYOU

Le Coordonnateur du PADEC



REPUBLIQUE DU CONGO
 MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN, DE LA STATISTIQUE
 ET DE L'INTEGRATION REGIONALE (MEPSIR)

**PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES
 ET LA COMPETITIVITE (PADEC)**

Unité de Gestion du Projet

Courriel : padec2019@gmail.com

RESULTATS DE LA SELECTION D'UNE FIRME

**OBJET DU MARCHÉ : SÉLECTION D'UN CONSULTANT CHARGÉ DE METTRE EN PLACE L'ORGANE
 DE COORDINATION ET DE GESTION DES CORRIDORS ET DES TRANSPORTS
 MULTIMODAUX.**

Méthode utilisée : Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)

Durée d'exécution : 06 mois

1. Attributaire du marché

Nom : GROUPEMENT CPCS (CHEF DE FILE) & AZ CONSULT

Adresse : 979, Bank St. Suite 200-Ottawa, Ontario Canada K 15 5k5- Canada

Montant de la proposition financière : 295.923.08 Dollars US TTC

Montant du contrat : 301.866 Dollars US TTC

2. Conclusion :

Le nom de la firme qui a présenté le meilleur niveau de qualification et d'expérience en rapport avec la mission et qui a été invité à soumettre une proposition technique et financière selon la méthode de sélection fondée sur la Qualification du consultant est : GROUPEMENT CPCS (CHEF DE FILE) & AZ CONSULT

Note : Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pas été retenue peut en faire la demande aux adresses mentionnées ci-après du Projet d'Appui au Développement des Entreprises et la Compétitivité :

Brazzaville, 12, Rue Duplex-Blanche Gomez

Numéro de téléphone : (+242) 22 613 18 38

Adresse électronique : padec2019@gmail.com

Benoît NGAYOU

Le Coordonnateur du PADEC



SANTÉ

La campagne de vaccination contre la poliomyélite débute ce 27 mai 2021

La première phase de la vaccination aura lieu du 27 au 29 mai, tandis que la seconde se tiendra du 17 au 19 juin, sur toute l'étendue du territoire national. L'objectif est de protéger 1.161.356 enfants de 0 à 5 ans contre cette maladie invalidante.

Dans le cadre de la campagne nationale de vaccination, qui va durer trois jours, les agents vaccinateurs passeront dans les ménages et lieux publics (marchés, écoles), les points d'entrée notamment les frontières, pour administrer le vaccin contre la poliomyélite. Le poliovirus non sauvage est un type de poliomyélite qui subsiste au Congo. Il y a quelques mois, un cas a été signalé dans le département du Kouilou. Seize pays africains subissent des flambées de polio, les risques d'importation demeurent.

Le ministère en charge de la Santé, à travers le Programme élargi de vaccination avec l'appui de l'Initiative mondiale pour

l'éradication de la poliomyélite, a ainsi initié cette campagne.

La poliomyélite communément appelée "polio" est une maladie contagieuse causée par le poliovirus qui entraîne une paralysie voire la mort. Elle touche toute personne et les enfants de moins de cinq ans sont particulièrement vulnérables. Le poliovirus entre dans l'organisme par voie buccale, lorsqu'une personne boit de l'eau ou mange des aliments contaminés.

Le principal signe de la maladie est la paralysie instantanée des membres inférieurs d'un enfant qui marchait déjà. La fièvre, la fatigue, les maux de tête, les vomissements, la raideur au niveau de la



Une séquence de vaccination

nuque, l'affaiblissement des membres font aussi partie des symptômes. Il n'y a pas de traitement

contre la poliomyélite. La vaccination est le seul moyen pour la prévenir : par voie orale (gouttes)

et le vaccin par voie intra-musculaire (injection) par un agent de santé qualifié.

Rominique Makaya

DISPARITION

Décès à Pointe-Noire de Christian Barros

Le président de l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo (Unicongo), Christian Barros, s'est donné la mort le 25 mai à la Pointe indienne (Pointe-Noire).



Créé en 1958, ce syndicat patronal, qui compte à ce jour quelque 315 entreprises membres, conduit les actions et projets pour le développement des entreprises. Il participe, en outre, à l'essor économique et social du pays. Hormis ses fonctions syndicales, Christian Barros, 74 ans, était également président du conseil d'administration de la Caisse nationale de sécurité sociale.

Lopelle Mboussa Gassia

ORGANISATION DE COORDINATION POUR LA LUTTE CONTRE LES ENDEMIES EN AFRIQUE CENTRALE

Secrétariat Exécutif

B.P. 288 YAOUNDE Cameroun Tél. 00.237 / 222 23.22.32 / 222 23.77.86 Fax : 00.237 / 223.00.61 / E-mail : contact@oceac.org
Site web : www.oceac.org

Avis d'appel à soumission pour le recrutement d'un cabinet en communication pour la mise en œuvre des activités de communication et de sensibilisation sur la Covid-19 dans la ville de BRAZZAVILLE-CONGO, sous financement CEMAC/ABG

Le Secrétariat Exécutif de l'Organisation de Coordination pour la lutte contre les Endémies en Afrique Centrale (OCEAC) lance un appel d'offres national, en vue de la réalisation des activités de Communication et de sensibilisation pour un changement de comportement face à la Covid-19, dans la ville de **Brazzaville**.

Le dossier de soumission comprend :

- ✓ Une fiche de déclaration de transparence signée,
- ✓ Un dossier administratif, constitué d'un extrait du registre de Commerce, d'une attestation de non redevance fiscale,
- ✓ Une offre technique comprenant la méthodologie du travail, les indicateurs de mesure d'audience, les types de messages et supports de communication, le plan de mise en œuvre, ainsi que le chronogramme de déploiement ;
- ✓ Une offre financière (dans la limite du montant communiqué).

Les Termes de référence (TDR) de la consultation présentent l'ensemble des informations relatives.

Les offres devront être rédigées en langue française, et seront déposées sous plis fermé à l'adresse « 814 rue 2003 YAOUNDE II, Yaoundé – République du Cameroun », et par voie électronique à l'adresse contact@oceac.org ou cipriano.ela@oceac.org, au plus tard le mercredi 09 juin 2021 à midi (12H00). Les offres remis en retard seront rejetées.

Les plis fermés contenant le dossier de cotation devront présenter les mentions : « A l'attention de Monsieur le secrétaire Exécutif de l'OCEAC », « marché ABG » et à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement, le jeudi 10 juin 2021 »

Pour les offres envoyées par voie électronique, le soumissionnaire devra s'assurer, pour des besoins de confidentialité, que le fichier est verrouillé à l'aide d'un code. Ledit code devra être inséré dans un pli fermé du dossier physique déposé.

NB : les TDR de la consultation, la déclaration de transparence et le canevas d'évaluation sont téléchargeables sur le site de l'OCEAC, www.oceac.org

Fait à Yaoundé le, 09 MAI 2021

Le Secrétaire Exécutif

Manuel-Nso OBIANG ADA
Dr Manuel-Nso OBIANG ADA





LE DECODEUR HD
5 000 FCFA TTC
+ INSTALLATION*
OFFERTE

**ENSEMBLE
 CÉLEBRONS
 LE FOOT**



CANAL+

DIFFUSEUR OFFICIEL

* Offre valable jusqu'au 30/06/21 dans la limite des stocks disponibles pour tout nouvel abonnement à l'une des formules des BOUQUETS CANAL+ à partir d'ÉVASION. Parabole et installation offerte. Hors frais d'accessoires et timbre fiscal. Prix TTC maximum conseillé. Voir tarifs et conditions de l'offre auprès de votre Distributeur Agréé.

SANTÉ

La Fondation Brazzaville relance le débat sur les faux médicaments

À l'occasion de la Journée de l'Afrique, la Fondation Brazzaville a organisé une conférence en ligne sur la progression des faux médicaments en Afrique. Etat des lieux d'un sujet plus que jamais d'actualité.

Un peu plus d'un an après la signature de l'initiative de Lomé par sept chefs d'Etat engagés à lutter contre les médicaments falsifiés et de qualité inférieure (MFQI), où en est le continent dans sa politique de lutte contre ce trafic ? Vaste sujet sur lequel experts, médecins et politiques ont apporté leurs éclairages. On le sait, il y a urgence.

diques de mauvaise qualité. « L'Afrique concentre 42 % du trafic mondial et les pays à faibles revenus perdent des milliards de dollars en achetant ces produits », a rappelé Adam Aspinall (Medsformalariat). Et encore, l'on n'a pas quantifié les conséquences de l'impact de la pandémie Covid-19 sur les systèmes médicaux dans la région. En

Médicaments de mauvaise qualité, quelle est leur origine ?

Il s'agit de médicaments qui ont été falsifiés ou bien qui répondent à des normes de qualité inférieure.

Les médicaments falsifiés sont des produits médicaux délibérément contrefaits. Ces médicaments sont fabriqués, trafiqués et vendus par des criminels abusant de la confiance des clients.

Les médicaments de qualité inférieure peuvent être le fruit de mauvaises méthodes de fabrication et de contrôle qualité lors du processus de production ou de distribution.

Chaque année, les faux médicaments provoquent des centaines de milliers de décès en Afrique subsaharienne, dont 122 000 enfants de moins de cinq ans à cause d'antipalu-

particulier sur les chaînes d'approvisionnement qui ont été très perturbées.

Santé publique et sécurité
Alors comment lutter contre

ces médicaments falsifiés et très souvent difficiles à identifier comme tels ? Un fléau qui pose de graves problèmes de santé publique et de sécurité.

Différentes solutions possibles ont été rappelées par les intervenants à commencer par la mise en route effective de l'Agence africaine du médicament (AMA) qui peine à être ratifiée par les 54 pays du continent bien que son traité ait été adopté en février 2019. Pour Moustapha Mijiyawa, ministre de la Santé du Togo, une harmonisation des autorisations de mise d'un médicament sur le marché devrait être à minima régionale. Pour lui, une coordination régionale et continentale est nécessaire ; c'est ici que l'Agence AMA prendrait tout son sens. L'amélioration du réseau de distribution encore fragile dans de nombreux pays est aussi à consolider. Les problèmes de logistique dans la chaîne d'approvisionnement des pharmacies locales et l'absence de données fiables créent des failles, a rappelé Gregory Rockson directeur général de m P h a r m a . Etablir des liens avec ces points de vente permettrait de vérifier, entre autres, que les produits vendus sont agréés. La mise en place d'instruments de

contrôle est l'une des clés, y compris dans la vente en ligne de plus en plus utilisée. C'est ce que défend l'ONUSC pour qui l'approche doit porter à la

Cette coordination des Etats mais aussi des partenaires (institutions internationales, ONG, etc.) est essentielle pour avancer. Chantal Lacroix de

D'Oyo à Lomé...

En mars 2017 à Oyo, la signature du protocole d'accord sur le Fonds bleu pour le Bassin du Congo a également marqué le lancement d'une initiative pour lutter contre les médicaments falsifiés sous l'impulsion de la Fondation Brazzaville que dirige Jean-Yves Ollivier. Cette initiative a été suivie de nombreux événements qui ont permis de déboucher en janvier 2020 sur la tenue du sommet de Lomé au cours duquel les chefs d'Etat du Congo, du Niger, du Sénégal, du Ghana, du Togo et de l'Ouganda ont signé la déclaration politique dans laquelle ils s'engagent à lutter contre les médicaments falsifiés et de qualité inférieure (MFQI) à ratifier les accords internationaux existants et à introduire de nouvelles sanctions pénales contre les trafiquants.

Les signataires de l'Initiative de Lomé : Denis Sassou N'Guesso (Congo), Faure Gnassingbé (Togo), Yoweri Museveni (Ouganda), Macky Sall (Sénégal), Nana Akufo-Addo (Ghana) et Mahamadou Issoufou (Niger).

La Fondation Brazzaville tire son nom et son inspiration du Protocole de Brazzaville signé dans la capitale congolaise à l'invitation du président Denis Sassou N'Guesso en 1988. Ce moment clé de l'histoire fut un exemple de négociations menées par les Africains qui a ouvert la voie à la libération de Nelson Mandela, l'indépendance de la Namibie et à la fin de l'Apartheid.

fois sur la prévention, la détection et la répression.

Le Niger très impliqué sur ce sujet a entrepris, en coordination avec les organismes internationaux, de mettre en place un cadre à tous les niveaux de la distribution des médicaments y compris aux postes frontaliers, a expliqué le ministre de la Santé publique du Niger, Idi Illiassou Mainassara. De fait, le trafic de faux médicaments finance maintenant le terrorisme. Il rapporterait 200 milliards de dollars par an... « La criminalité transnationale et le terrorisme représentent une grave menace pour les pays africains », alerte-t-il.

D'où l'importance d'harmoniser les législations entre Etats, a insisté l'ancien juge antiterroriste Jean-Louis Bruguière.

l'ONUSC est revenu à ce sujet sur la nécessaire coordination des Etats notamment en matière de contrôle policier et de répression.

En Afrique de l'Ouest, 2/3 des Etats ont établi des liens de collaboration juridique, a rappelé Stanislav Kniazkov de l'OMS Afrique mais les mesures de répression ne suivent pas toujours. Il faudrait également mettre en place des politiques de destruction des produits contrefaits souvent réintroduits dans les circuits peu après leur saisie. Sans compter l'importance de l'information locale pour sensibiliser les populations et dénoncer les trafiquants. Plus que jamais, c'est d'une action concertée et multisectorielle que viendra la réponse à ce fléau.

Bénédicte de Capèle

NECROLOGIE



Mme et M., Chers partenaires
Le bureau du Conseil d'administration d'Unicongo a la profonde douleur de vous annoncer le décès de Monsieur Christian BARROS, mercredi 25 mai 2021.
Président d'Unicongo de 2005 à 2019, l'Union garde de Monsieur Christian BARROS, le souvenir d'un homme engagé pour la cause du secteur privé congolais.
A sa famille, Unicongo présente ses sincères condoléances et sa reconnaissance à l'égard de l'illustre disparu.
Alphonse MISSENGUI

Président d'Unicongo



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN
OU



SCANNEZ
LE QR CODE

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE LE COURRIER DE KINSHASA LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepeschesdebrazzaville.fr

EXPOSITION

Hommage au photographe congolais Maurice Pellosh à Paris

À Paris, une première exposition rend hommage à Maurice Pellosh, photographe de nationalité congolaise, né en août 1951, avec un travail intitulé « Flash B(lack) du Congo ».

Du lundi 31 mai au dimanche 6 juin 2021, l'Espace Beaurepaire - Paris X recevra l'exposition de Maurice Bidilou, dit Pellosh, passionné de la photographie à laquelle il consacra sa vie entière. C'est une première pour le photographe congolais qui ouvrit son studio à Pointe-Noire, fin 1973, après avoir été photographe ambulancier de village en village, proposant ses services et développant ses films la nuit, dans la case du chef, puis tirant les portraits à l'aide de sa lampe à pétrole « Luciole » et de son châssis. Ses négatifs n'avaient, jusqu'à présent, jamais quitté le Congo.

De 1973 jusqu'au milieu des années 1990, Pellosh voit défiler dans son studio toutes les strates de la société : fine fleur ponténégrine, familles, joyeux drilles, sapeurs, travailleurs, couples d'amoureux, tous désireux de se faire tirer un portrait.

La cinquantaine de clichés en noir et blanc, sélectionnés avec rigueur et passion, ont été pris en brousse, dans les villages du massif du Mayombe, en studio et en extérieur à Pointe-Noire ; ils constituent un témoignage exceptionnel de ce que fut la société congolaise après la colonisation et révèlent la patte unique et sensible d'un portraitiste de talent, doté d'un regard bienveillant et généreux.

Le commissaire de l'exposition, Emmanuelle Béthery a écrit de cette exposition : « *Rendre hommage au travail de Pellosh, véritable mémoire vivante, était devenu une priorité, un devoir. Redonner vie à ces clichés devint alors une nécessité* ».

C'est fin 2019 qu'Emmanuelle Béthery croise, pour la première fois, la route de Pellosh à Pointe Noire. Elle est immédiatement conquise par sa personna-



Exposition de Pellosh à Paris, Les 3 sœurs Pointe-Noire 1976, une des 50 œuvres sélectionnées Crédit photo : Pellosh

lité et les photos jaunies et dentelées, qu'il lui présente comme autant de témoins

fragiles et émouvants d'une époque joyeuse et révolue. Elle revient rapidement au

Congo, munie d'un négatoscope et exhume en compagnie de Pellosh, dans la moiteur d'une énième saison des pluies, des montagnes de boîtes Kodak rongées par l'humidité, contenant des milliers de négatifs 6x6 : surgissent alors du passé des cohortes de visages, jeunes et moins jeunes, des regards d'amoureux, des visions incroyables de sapeurs...

Persuadée d'avoir réveillé du passé des pépites artistiques et historiques, Emmanuelle Béthery rentre à Paris et commence alors, pour cette « dénicheuse de talents », comme elle aime à se définir, un long travail de restauration, d'archivage et de sauvegarde des négatifs retrouvés dans le studio, parfois grignotés par les termites et souris et soumis aux rigueurs du climat tropical depuis, plus de 40 ans. Cette exposition, fruit de ce travail d'envergure, est un formidable hommage rendu à Pellosh et à son talent !

Marie Alfred Ngoma

IN MEMORIAM

Mai 2011 - mai 2021

10 ans que Del-Campo Joachim Mombongo est au ciel.

Quoi que l'on fasse, ou que l'on soit, rien ne t'efface, nous pensons à toi papa.

Union de prières.



Le temps passe, mais les souvenirs restent. Le 29 Mai 2019 - 29 Mai 2021 ; il y a de cela un an que disparaissait Madame Micheline Potignon Ngondo, Présidente Fondatrice de L'Association Ngondo pour La Lutte Contre La Pauvreté (ANLCP). En ce jour de triste anniversaire, le Bureau Exécutif de l'Association Ngondo pour La Lutte Contre La Pauvreté (ANLCP), demande à l'ensemble des membres adhérents, sympathisants et tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour elle. Que son souvenir puisse rayonner en tous ceux qui l'ont connu, aimé et qu'elle a aimé. L'idéal d'humanité et des valeurs de femme de cœur, d'action, d'amour et de partage qui la caractérisaient, resteront gavés dans les esprits des membres et sympathisants de l'ANCP. Que la mémoire de notre chère présidente repose en paix dans la miséricorde de Dieu

NÉCROLOGIE



M. Grégoire Bonassidi et la famille Djambou ont le profond regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils, Glen Joavy Thimothée Bonassidi Kinganga (Timo), étudiant en 2^e année HSE à l'EAD, survenu le 24 mai à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial à Madibou, derrière le Lycée agricole Amilcar Cabral.

La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.

Messieurs Paterne Kiakouama Miassouekama, Baptême Ouenazo, Mathias Boutoufouilamio, les enfants Miakassissa et famille ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur oncle, grand-frère, père et grand-père Auguste Miakassissa, directeur général du Complexe industriel Auguste Miakassissa (CIAM), survenu le 19 mai 2021 à Brazzaville.

Le deuil se tient au n° 1493, avenue Fulbert Youlou à Makélékélé.

Réf : Arrêt sénégalais Matour. Les obsèques auront lieu le jeudi 27 mai dans son domaine de la loufoulakari.



MAROC

Plus de trois bourses d'excellence destinées aux étudiants africains

Le Maroc va octroyer plus de trois cents bourses d'excellence aux étudiants issus de pays africains dans le cadre du programme « Moroccan Scholarships for African Youth », au titre de l'année universitaire 2021-2022.

Le programme vise à « permettre aux universités créées dans le cadre du partenariat et aux universités privées de participer activement, au même titre que les universités publiques, à l'effort national tendant à former les cadres et les élites des pays africains, frères et amis », a indiqué le ministère marocain de l'Education nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique dans un communiqué publié récem-

ment.

Ouverte aux étudiants issus des pays africains, l'offre comprend, au total, trois cent trente bourses d'excellence dans cent dix-neuf filières. Le programme se présente sous forme d'exemptions totales des frais d'inscription et des frais de scolarité, dans différents cycles et champs disciplinaires, en plus d'avantages à caractère social. Plusieurs universités participent à la première édition du programme à savoir, l'Université Euro-Méditerranéenne de Fès (60 bourses), l'Université Al Akhawayn à Ifrane (40 bourses), l'Université Internationale d'Agadir-Universiapolis (38 bourses), l'Université Mohammed VI Polytechnique de Benguerir (30 bourses), l'Université Mohammed VI des

Sciences de la Santé de Casablanca (25 bourses), l'Université Internationale Abulcasis des Sciences de la Santé de Rabat (20 bourses), l'Université Internationale de Casablanca (20 bourses), l'Université Internationale de Rabat (20 bourses), l'Université Privée de Fès (20 bourses), l'Université Privée de Marrakech (20 bourses) ainsi que l'Université Mundiapolis de Casablanca (10 bourses). Par ailleurs, afin de faciliter la participation des étudiants issus des pays africains, des liens et des plateformes dédiées à cet effet ont été créés par les universités participant au programme, pour leur permettre de consulter les détails de l'offre promue et de soumettre leurs candidatures.

Yvette Reine Nzaba

AFRIQUE-UE/COVID-19

La BEI mobilise des investissements durables en Afrique

Le secrétaire général des Nations unies et la présidente de la Commission européenne ont participé au Forum de haut niveau UE-Afrique sur l'investissement vert organisé à Lisbonne (Portugal) par le Premier ministre portugais, président en exercice de l'Union européenne (UE).

Le forum UE-Afrique sur l'investissement vert est l'une des plus grandes plates formes de dialogue axées sur l'investissement en Afrique jamais mises en place. Cette manifestation vise à partager les meilleures pratiques, à accélérer l'investissement durable, à renforcer la transition numérique et favoriser la résilience économique en Afrique. Inaugurée par le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, et la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, cette manifestation a réuni des participants du monde entier. « Mobiliser des investissements durables et permettre un partenariat encore plus étroit entre l'Afrique et l'Europe débouchant sur des investissements à fort impact sont des priorités essentielles pour la présidence portugaise de l'UE », a déclaré le Premier ministre portugais, Antonio Costa. « Il est essentiel d'intensifier le dialogue entre les entreprises, le monde politique et les partenaires du développement pour tirer les enseignements des expériences de chacun et faire en sorte que les meilleures pratiques répertoriées en Afrique et

en Europe renforcent le développement durable et, ce faisant, créent des perspectives économiques et améliorent les conditions de vie. Nous partageons un objectif commun, l'accélération de la transition verte et des investissements durables pour un avenir meilleur après la pandémie de Covid-19 », a-t-il poursuivi.

Le président de la Banque européenne d'investissement (BEI), Werner Hoyer, a expliqué que la Banque a acquis un savoir-faire unique en matière d'appui à l'investissement durable en Afrique. Elle s'est engagée à consolider son engagement record de 5 milliards d'euros en Afrique et à contribuer à un avenir meilleur pour des millions de personnes. Pour Werner Hoyer « il est grand temps que l'action en faveur du climat règle la question du dérèglement climatique et de la dégradation de l'environnement. La coopération renforcée est essentielle pour assurer une reprise verte et mondiale. Dans le cadre du Forum UE-Afrique sur l'investissement vert et, préalablement, des Green Talks, la présidence portugaise du Conseil de l'UE et la BEI ont mis en

commun des solutions susceptibles d'accélérer une transition verte et inclusive dans le contexte de la reprise post-Covid-19 ».

« L'Union africaine et l'Union européenne sont déterminées à exploiter les possibilités offertes par la transition verte et à œuvrer, avec des partenaires publics et privés, à la mise en place d'un développement durable dans toute l'Afrique », a pour sa part déclaré le commissaire à l'agriculture, au développement rural, à l'économie bleue et à l'environnement durable de la Commission de l'UA, Josefa Sacko. Il a souligné que le dialogue entre la présidence portugaise de l'UE et la BEI qui vise à renforcer encore la coopération entre les partenaires africains et européens fait la part belle aux idées novatrices et met en commun le savoir-faire technique pour renforcer l'impact des investissements futurs qui instaureront un développement durable et amélioreront ainsi la vie de millions de personnes en Afrique. Les partenaires africains et européens du monde politique, des entreprises et de la société civile ont indiqué qu'il était crucial d'accélérer les nouveaux investissements en Afrique afin de permettre un développement durable et d'offrir des perspectives grâce à la transition verte, tout en renforçant la reprise économique après la pandémie de Covid-19.

Noël Ndong

MONNAIE

Les états généraux de l'eco s'ouvrent au Togo

Plus de deux-cents personnalités prennent part du 26 au 28 mai à Lomé au Togo, aux états généraux de l'eco, la future monnaie ouest-africaine.

La tenue de ces états généraux est une initiative de la faculté des sciences économiques et de gestion de l'université de Lomé. Elle a pour objectif de circonscrire les contours de la nouvelle monnaie et de voir dans quelle mesure elle crée ou non une séparation avec le franc CFA, dans quelle mesure elle embrasse les quinze Etats de la Cédéao et comment va se faire la transition du franc CFA à l'eco. Le programme se fera en deux formats : un premier réunissant les économistes avec un modèle économétrique et un second sous forme de panel avec les sociétés civiles, les politiques et les faiseurs d'opinion. Parmi les deux cents invités, on retrouve les anti-CFA, comme l'initiateur du colloque, Kako Nubukpo, qui, depuis vingt ans, estime que le franc CFA est une mauvaise monnaie trop forte, arrimée à l'euro, qui fonctionne comme une taxe sur les exportations, une subvention sur les importations entraînant une balance commerciale struc-

turellement déficitaire. À côté de lui, on retrouve les soutiens du CFA parmi lesquels Lionel Zinsou du Bénin, Michel Khalif du Togo. Ceillou Dalein Diallo de la Guinée-Conakry, Ousmane Sanko du Sénégal et Succès Masra du Tchad devraient prendre part aux débats par visio-conférence.

La nouvelle monnaie, l'Eco, a été décidée le 21 décembre 2019 à Abidjan par les présidents français et ivoirien, Emmanuel Macron et Alassane Ouattara.

Il est prévu que cette monnaie remplace à terme le franc CFA dans les huit pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine, pour devenir plus tard la monnaie unique des quinze pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest.

La tenue des états généraux de l'Eco sera renouvelée. Tous les deux ans se tiendront désormais les « Conversations monétaires de Lomé » pour faire le point sur l'évolution de la nouvelle monnaie.

Y.R.Nz.

ETHIOPIE

Plus de 1,7 million de déplacés ont besoin d'une aide urgente

Plus de 1,7 million de personnes déplacées par le conflit dans l'Etat éthiopien du Tigré (nord) ont besoin d'une aide urgente, a alerté mardi l'Organisation internationale pour les migrations (OMI).

Selon l'agence onusienne, une évaluation menée du 1er au 22 avril a montré qu'elles avaient besoin de cette aide dans 265 sites situés au Tigré et dans les Etats voisins d'Afar et d'Amhara. Ces Etats abritent respectivement 1.645.944, 48.420 et 20.812 déplacés.

L'OMI a dit que des données diverses montrent qu'il est urgent de faire face à une insécurité alimentaire croissante, ainsi que de fournir des abris, de l'eau, des installations sanitaires, de l'hygiène et d'autres articles non alimentaires.

Cependant, elle a souligné que ces données ne représentaient qu'un indice de ces déplacements vers des zones accessibles aux enquêteurs de l'agence. En effet, de nombreuses zones restent hors de portée des partenaires humanitaires en raison de problèmes de sécurité.

Le gouvernement éthiopien a récemment dit qu'une aide humanitaire avait été fournie à plus de 3,8 millions de personnes au Tigré. Outre des produits alimentaires et non alimentaires, il a précisé que son soutien incluait la réparation de canalisations d'eau, d'hôpitaux et des centres de soins endommagés.

Des combats ont éclaté début novembre 2020 entre le Front populaire de libération du Tigré (FPLT), qui dirigeait autrefois cet Etat régional, et l'armée nationale, ayant un fort impact sur la région et le pays. Après la défaite du FPLT, une administration intérimaire a été installée au Tigré par le pouvoir central.

Xinhua

DIVERSITÉ CULTURELLE

Enyellé accueille la journée sur le dialogue et le développement

La célébration de la journée de la diversité culturelle, pour le dialogue et le développement, organisée le 21 mai à la maison des jeunes à Enyellé par l'Initiative Développement (ID), s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme Nzela dans ses deux volets. Il s'agit plus spécifiquement du volet développement local et droits humains, dans ce district, avec l'appui financier de l'Union européenne et de l'Agence française de développement.

Au vu de l'approche adoptée par le projet Nzela en matière de promotion des droits et du patrimoine autochtone et des enjeux que représente cette date au niveau mondial, la célébration de cette journée a été l'occasion de promouvoir la diversité culturelle du district d'Enyellé par la représentation des différentes communautés de la zone en mettant l'accent sur le patrimoine culturel baka ; proposer un moment d'échange et de débat autour de la question du patrimoine et des droits humains ; et présenter le programme Nzela en justifiant l'organisation de la célébration. En effet, afin de toucher l'opinion publique dans de plus grandes proportions, l'ID entend organiser des actions de communication afin de mettre en avant la culture et les savoirs autochtones, permettant d'informer sur les conditions de vie de ces peuples. La protection et la promotion des droits des peuples Akas sont également mises à l'honneur dans ces actions.

L'activité a débuté par une brève présentation par le modérateur des enjeux et de l'histoire de la Journée internationale de la diversité culturelle et les allocutions de l'administratrice maire d'Enyellé, du directeur départemental des peuples autochtones



Les participants à la journée sur le dialogue et le développement (crédit photo/DR)

et du directeur départemental des droits humains, sur l'importance de valoriser le patrimoine et le respect des droits de la population autochtone. La lecture de ces mots a fait suite, à une présentation des deux volets du programme Nzela, à savoir : le volet droits humains et le volet santé présenté par le responsable de programme ID et la cheffe de mission Ordre de Malte. Puis s'en sont suivies plusieurs projections

vidéo et photographiques des cérémonies traditionnelles baka. Après ces diffusions visuelles et sonores, François Mozanda, représentant baka dans le district d'Enyellé, a prononcé un mot sur la situation du peuple autochtone dans le district d'En-

yellé et l'importance de valoriser cette culture et le lien entre les communautés locales. Suite à ce mot, un groupe de musique baka constitué d'une quinzaine de personnes et dirigé par François Mozanda a produit une démonstration de la musique (guitare et tambours), de la danse et des chants traditionnels baka.

A l'issue de cette intervention le partenaire Nzela Apiflordev, accompagné par l'équipe Nzela ID et François Mozanda, a présenté dif-

férents objets issus de l'artisanat autochtone et produits forestiers locaux particulièrement connus de la population autochtone de la zone (miel, fruits sauvages, racines, noix et graines, etc.). Enfin, cette journée s'est clôturée par un moment d'échange entre les

participants, avec des interventions spécifiques des directeurs départementaux conviés, qui ont ouvert le débat sur les enjeux de la valorisation de la culture autochtone, avant que l'administratrice maire ne clôture la journée de la diversité culturelle. La célébration de cette journée dont la plupart des interventions ont été proposées en lingala, baka et en français, afin de faciliter la compréhension par tous les participants et valoriser également

la diversité linguistique dans le cadre de cette journée s'est très bien déroulée, conformément au programme annoncé et les activités présentées ont été globalement appréciées par les participants. Les autorités locales et départementales ont manifesté leur intérêt pour participer aux autres journées qui seront organisées à Enyellé par ID, notamment la journée du peuple autochtone du 10 août. Les directeurs départementaux ont aussi mentionné leur soutien au programme et leur disponibilité pour participer aux activités de communication (presse, radio locale) autour des sensibilisations aux droits humains.

A titre de rappel, le 2 novembre 2001, l'Unesco a adopté sa déclaration universelle sur la diversité culturelle. Elle reconnaît, pour la première fois, la diversité culturelle comme « héritage commun de l'humanité » et considère sa sauvegarde comme étant un impératif concret et éthique inséparable du respect de la dignité humaine. Suite à cela, l'Assemblée générale des Nations unies a proclamé le 21 mai, « Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement » afin d'approfondir nos réflexions sur les valeurs de la diversité culturelle pour apprendre à mieux « vivre ensemble ».

C'est pourquoi l'Unesco fait appel aux Etats membres et à la société civile pour célébrer cette journée en y associant le plus grand nombre d'acteurs et de partenaires !

Bruno Okokana

UNESCO

Les pays francophones d'Afrique initiés à la sauvegarde du patrimoine immatériel

Le ministère de la Culture et du Tourisme de Chine en collaboration avec l'Académie centrale de l'administration culturelle et touristique (ACACT) du même pays, organisent en visio-conférence un séminaire sur la sauvegarde et la promotion du patrimoine culturel immatériel pour des pays francophones d'Afrique. Ouvert le 24 mai, ce séminaire prendra fin le 4 juin.

Ce séminaire concerne les pays africains ci-après : la République du Congo, le Bénin, le Burkina Faso et le Mali. La délégation congolaise composée de trente fonctionnaires du ministère de la Culture et des Arts, et conduite par Jean Omer Ntady, conseiller au patrimoine et aux archives, prend part par visio-conférence. Pour le vice-président de l'Académie centrale de l'administration, Wang Jianhua, c'est un grand honneur pour son académie d'accueillir ce séminaire de formation en ligne. Avant de présenter son académie centrale de l'administration culturelle et touristique qui est une institution d'éducation et de formation relevant directement

du ministère de la Culture et du Tourisme de Chine, une des bases de formation pour les pays africains, et une des bases de formation à l'assistance étrangère sous le ministère du Commerce de la Chine. A l'heure actuelle cette académie a organisé avec succès 119 programmes de formation. Plus de 2 800 fonctionnaires, professionnels et techniciens dans le domaine de la culture et du tourisme de 134 pays et régions ont été formés.

La secrétaire générale du ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme du Burkina Faso, madame Alizara Dabire/Sawadogo, a, pour sa part, souligné que le patrimoine burkinabé, expression

profonde des valeurs des communautés, se décline sous des formes matérielle et immatérielle. Le Burkina Faso, poursuit-il, a entrepris après son indépendance plusieurs actions dans l'optique d'assurer la préservation de son patrimoine. Ces actions se traduisent, entre autres, par l'adoption de nombreux instruments juridiques et de référentiels de gestion au niveau national ainsi que l'adhésion ou la ratification de plusieurs traités et conventions pour mieux encadrer les efforts de protection et de valorisation du patrimoine culturel.

Quant au troisième intervenant, le directeur général adjoint du bureau des échanges et de la coopération internationale du ministère de la Culture et du Tourisme de Chine, Zhang Weiguo, le patrimoine culturel immatériel est une partie importante de la culture traditionnelle de tous les pays et un bien précieux pour tous les peuples. La sauvegarde du PCI

revêt une grande valeur pour l'illustration et la transmission de la culture traditionnelle du pays. La Chine attache une grande importance à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. A l'heure actuelle, elle intègre la sauvegarde et la transmission du patrimoine culturel immatériel dans la grande stratégie nationale de revitalisation rurale, pour que ces trésors culturels puissent jouer un rôle positif dans le développement durable de l'économie et de la société.

Conduisant la délégation congolaise à ce séminaire, Jean Omer Ntady pense que cette activité est une rencontre pédagogique qui revêt un caractère très important dans la mesure où le Congo bénéficie d'un foisonnement culturel très important en ce qui concerne le patrimoine culturel immatériel. Il a cité l'exemple du kiébé-kiébé, de la gastronomie, du poulet à la mwambe, de la sapologie, et bien d'autres éléments du patrimoine

congolais. D'où, il pense que ce serait important de profiter de ce genre de rencontre pour susciter l'attention des communautés qui doivent être invitées à faire attention à ce qu'ils ont comme richesses dans leurs pays. Parce que quand on a ces éléments-là qui constituent une richesse, il faudrait faire de telle sorte qu'ils contribuent au développement économique du pays. C'est pourquoi, pense-t-il, « il faut s'arrimer à ces genres de partenaires qui doivent nous amener dans la course qui nous permettra de déboucher vers des résultats positifs. »

Après la cérémonie d'ouverture, les séminaristes ont suivi une séance de formation portant sur : Aperçu de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de la Chine, animée par Wang Chenyang, de la direction générale du Patrimoine culturel immatériel du ministère de la Culture et du Tourisme de Chine.

B.Ok.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Guy Loando et Dominic Sam consolident le partenariat

Déterminé à donner une nouvelle impulsion au processus de la réforme de l'Aménagement du territoire qui attend, pour sa poursuite, le décaissement de la deuxième tranche de financement, le ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du territoire, Guy Loando Mboyo, a échangé avec le représentant pays du Pnud, Dominic SAM sur cette question.

Au cours d'une audience que le patron de l'Aménagement du territoire a accordé, le 25 mai, en son cabinet de travail, au représentant pays du Pnud, il était question de voir ensemble comment mobiliser les supports nécessaires pour le redécollage de ce processus qui fait actuellement face au gel de financement Cafi à la suite du processus de l'évaluation à mi-parcours. «Nous avons passé en revue tout ce qu'on a fait ensemble, notamment l'appui que le Pnud est en train d'apporter au ministère de l'Aménagement du territoire. Tout ce qui est fait dans le cadre du processus de l'élaboration de la politique nationale d'Aménagement du territoire ainsi que les prochaines étapes», a-t-il laissé entendre. Parlant de la réforme de



Guy Loando échange avec Dominic Sam

l'Aménagement du territoire, Dominic Sam a souligné qu'avec le ministre d'Etat, ils ont réfléchi sur cette question

pour voir comment l'amener à bon port. «Pour ce qui est de la réforme, nous avons plutôt échangé sur comment on

pouvait mobiliser ensemble les supports nécessaires pour continuer à mener à bon port la politique de l'Amé-

nement du territoire qui est très important pour le développement du pays.

Blandine Lusimana

CARRIÈRE PROFESSIONNELLE

Bene Katabua, spécialiste de la santé mentale à Abu Dhabi

Originaire de la République démocratique du Congo, Bene Katabua est installée à Abu Dhabi depuis 2017. Elle est psychologue de l'enfant et de l'éducation, spécialisée dans le bien-être des enfants, des adolescents et des familles. Le 16 mai, l'entreprise Intercare Health Center, basée à Abu Dhabi, capitale des Emirats arabes unis, a annoncé la nomination de Bene Katabua comme sa nouvelle spécialiste en psychologie de l'éducation.

Bakambamba Bene Katabua travaille sur des questions de traumatismes, d'anxiété, de difficultés d'adaptation, de colère, de difficultés sociales, de comportements répétitifs, de difficultés d'alimentation et de tension familiale.

Bien avant de rejoindre Intercare Health Center, Bene Katabua a travaillé pour l'entreprise KidsFirst Medical Center, qui a son siège à Abu Dhabi et aussi à Dubaï. En tant que psychopédagogue chez KidsFirst, elle travaillait sur le développement des enfants via des évaluations, des thérapies ainsi que des conseils pour les parents et les enseignants. Ces services se présentent sous la forme de thérapie par le jeu et de thérapie individuelle. Elle mène des évaluations psycho-éducatives et formule des rapports. Grâce à ces évaluations, elle acquiert une compréhension globale de la fonction de l'enfant, en termes d'intellect et de capacités scolaires. La thérapie fournie, explique-t-elle,



Bene Katabua

donne un aperçu du monde intérieur de l'enfant, afin de l'aider dans son fonctionnement social et émotionnel. En plus de la thérapie et des évaluations, Bene Katabua anime aussi des ateliers pour des professionnels, où divers sujets, liés à la santé mentale, sont explorés et

discutés. Selon la psychopédagogue, avoir une approche multidisciplinaire, comme le fait kidsFIRST, permet de résoudre divers problèmes à l'échelle mondiale.

Déstigmatiser les soins de santé mentale

Avant de s'installer à Abu

Dhabi, Bene Katabua a vécu en Afrique du Sud, où elle a étudié. Elle est titulaire d'un master en psychologie éducative de l'université de Witwatersrand, à Johannesburg et d'une Licence en psychologie de l'université de Cape Town. De 2014 à 2017, elle a ouvert un cabinet privé à Johannesburg, où elle a travaillé avec des enfants, des adolescents, des écoles et des familles de la région. Bene Katabua est une défenseuse du soutien en santé mentale et milite pour la déstigmatisation du besoin d'intervention dans ce domaine. En plus de la thérapie, elle mène également des évaluations pour mieux comprendre les forces et les faiblesses des enfants et des adolescents. Elle fournit également aux écoles un soutien pour aider leurs élèves à répondre à leurs besoins spécifiques d'apprentissage et psychologiques. Les évaluations sont adaptées en fonction des préoccupations des parents, ainsi que des be-

soins particuliers de l'enfant ou de l'adolescent.

Thérapeute SOS Feeding

Bene Katabua est également une thérapeute SOS Feeding. Elle aide les familles à comprendre les besoins et les difficultés en matière d'alimentation, ainsi qu'à élaborer un plan pour résoudre ces problèmes. Elle travaille aux côtés d'autres professionnels de l'alimentation pour fournir une approche holistique afin de répondre aux besoins de l'enfant.

La psychoéducation est l'une des passions de Bene qu'elle pratique en animant des conférences, des ateliers, des séminaires et des webinaires avec des groupes de parents ou le personnel d'une école. Elle valorise la compassion, les soins et la perspicacité, qui se manifestent dans son travail et a publié plusieurs articles sur la santé mentale des enfants dans différents magazines et autres publications.

Patrick Ndungidi

ERUPTION VOLCANIQUE DE NYIRAGONGO

HCR évalue les besoins des personnes déplacées

L'heure est à la solidarité pour venir en aide aux populations victimes de la catastrophe naturelle survenue, le 22 mai, à Goma dans la province du Nord-Kivu.

C'est dans ce cadre que le Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR) a participé dernièrement à une évaluation conjointe pour évaluer les dégâts, avec le gouvernement de la RDC et d'autres agences humanitaires. Le HCR se prépare déjà à aider les personnes ayant besoin d'abris et d'articles de secours dans la région de Goma, en coordination avec d'autres agences des Nations unies et des organisations non gouvernementales, et en soutien aux efforts d'urgence menés par le gouvernement. « Des fonds sont nécessaires de toute urgence pour nous aider à assister les personnes affectées. Le HCR n'a reçu que 17% du montant recherché de 204,8 millions de dollars nécessaire à ses opérations en RDC », in-



Eruption volcanique de Nyiragongo à Goma (Ph. Net)

dique l'agence onusienne dans un communiqué de presse.

Le HCR continue de travailler avec le gouvernement, les communautés locales et d'autres partenaires pour aider les déplacés internes, en offrant

des abris, des articles de première nécessité et un soutien aux activités locales de protection, ainsi qu'un suivi transversal des questions de protection qui sert l'ensemble des efforts de réponse. Selon le HCR, cette nouvelle ca-

tastrophe vient s'ajouter au sort de plus de deux millions de personnes déjà déplacées par la violence brutale dans la province du Nord-Kivu, dont Goma est la capitale. Pour la seule année 2021, quatre cent cinquante mille per-

sonnes ont été contraintes de fuir leur foyer.

A la suite de cette catastrophe naturelle, des milliers de personnes ont fui leurs foyers à pied dans la nuit de samedi à dimanche, transportant des matelas et d'autres effets personnels alors que la lave s'écoulait vers Goma, brûlant des villages sur son passage. Beaucoup d'entre elles ont été hébergées par des familles d'accueil à Goma et dans les régions environnantes, tandis que des milliers d'autres ont fui vers le Rwanda, de l'autre côté de la frontière. Un effort important mené par la Croix-Rouge est en cours pour réunir plusieurs centaines d'enfants qui ont été séparés de leurs familles lors de leur fuite.

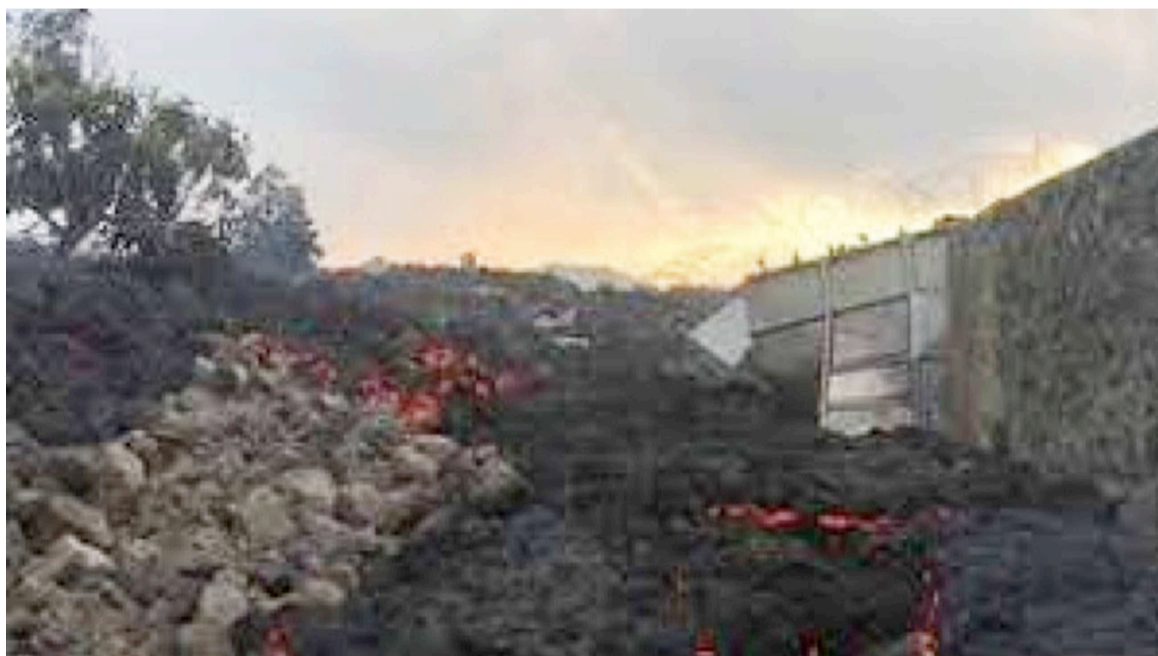
Blandine Lusimana

David McLachlan-Karr assure le gouvernement de son soutien

Un numéro vert a été mis en place pour la réunification des personnes séparées lors de leur fuite.

« Depuis le début de l'éruption volcanique de Nyiragongo, le 22 mai à Goma, la communauté humanitaire est à pied d'œuvre pour soutenir le gouvernement congolais à apporter une réponse à cette catastrophe dont l'étendue des conséquences reste encore à déterminer », a affirmé le coordonnateur humanitaire en République démocratique du Congo (RDC), David McLachlan-Karr, dans un communiqué du 25 mai. Et de noter que les acteurs humanitaires présents sur place évaluent l'étendue des besoins causés par l'éruption volcanique et portent assistance aux personnes sinistrées.

Le communiqué du coordonnateur humanitaire en RDC indique également que les besoins répertoriés sont essentiellement en abris, eau-hygiène et assainisse-



Des laves encore chaudes de la dernière éruption de Nyiragongo-DR

ment, santé, protection et vivres. Aussi, fait savoir ce document, un numéro vert a-t-il été mis en place pour la réunification des personnes séparées lors de leur fuite. Il s'agit de +243 970 351 202 et +243 974 551 013.

Ce document note également dans le nombre de priorités, la réparation du tronçon de la route Go-

ma-Ruthsuru, coupé par une coulée de lave, un des axes essentiels à l'acheminement de l'aide humanitaire, ainsi que le rétablissement de l'électricité et des services d'eau. « Je suis attristé par les pertes en vies humaines et les dégâts causés par l'éruption. Je présente mes condoléances à toutes les Congolaises et tous les

Congolais qui ont perdu des proches dans cette catastrophe. A ceux qui ont également perdu des biens ou qui se sont retrouvés sans abris, je compatis et leur souhaite de rester forts et résilients. Je réaffirme l'engagement et le soutien de la communauté humanitaire pour venir en aide aux personnes touchées

par l'éruption du volcan de Nyiragongo », a indiqué le coordinateur humanitaire dans ce communiqué.

David McLachlan-Karr dit, par ailleurs, remercier le Premier ministre congolais, qui a envoyé huit ministres à Goma pour conduire la réponse humanitaire. Et de rappeler que cette éruption volcanique survient dans un contexte de besoins humanitaires aigus dans la province du Nord-Kivu. « En effet, le Plan de réponse humanitaire pour 2021 atteint à peine les douze pour cent de financement requis. Actuellement, 3,2 millions de personnes sont en situation d'urgence alimentaire dans cette province et 44 pour cent des plus de 5 millions de déplacés du pays se trouvent dans cette partie de la RDC », a souligné le coordonnateur humanitaire.

Lucien Dianzenza

ERUPTION VOLCANIQUE DE NYIRAGONGO

François-Xavier Beltchika évoque la nécessité de délocaliser Goma

Le président du Congrès des démocrates pour le progrès social (CDPS) estime que l'étendue de l'espace territorial vers Sake serait le site convenable.

Au lendemain de l'éruption volcanique du Nyiragongo, le parti CDPS et le regroupement politique Coalition des patriotes pour la République (Copr) ont adressé à la population de Goma un message de compassion, de solidarité et d'exhortation. Ils ont invité, le 25 mai, le gouvernement à réfléchir sur la nécessité d'envisager le déplacement du chef lieu de la province du Nord-Kivu dans un environnement qui la soustrait des menaces du volcan et de la hantise permanente des populations de Goma.



A en croire le président national du CDPS et président du bureau exécutif de la Copr, François-Xavier Beltchika, le gou-

vernement congolais devrait se pencher sur la question de la délocalisation de la ville de Goma, à travers le ministère de l'aménagement des territoires pour l'option à lever et les aménagements nécessaires avec le concours d'autres ministères sectoriels. Il a estimé, à cet effet, que l'étendue de l'espace territorial vers Sake pourrait, éventuellement répondre aux critères d'un site convenable qui épargnerait un jour la population de Goma d'un cataclysme irréversible éventuel. « Le contexte actuel de la situation à l'est du pays, la connaissance de l'histoire de Nyiragongo et la dangerosité qu'elle présente, permettraient la matérialisation d'une telle initiative, avec l'appui de la coopération bilatérale et mul-

tilatérales », a expliqué le président du CDPS. Ce message du CDPS coïncide avec les séismes les plus violents enregistrés aux environs de la ville de Goma depuis la fin de l'éruption volcanique de Nyiragongo et qui font craindre le pire aux scientifiques. « Nous les (nos sœurs et frères atteints par cette catastrophe naturelle) exhortons, par ailleurs, à plus de prise de conscience collective nationale indispensable pour triompher de divers et multiples défis à relever pour l'avènement d'une paix réelle qui assure directement le vrai développement de la zone est du pays, et indirectement l'ensemble de la nation », a déclaré François-Xavier Beltchika.

Jules Tambwe Itagali

Yekima déclare sa flamme à Goma

Le nouveau slam Jambo Goma ! décrit la capitale du Nord-Kivu dont le slameur kinois clame la beauté tout en rimes partageant avec plaisir des souvenirs encore bien vivaces de son séjour en 2017 dans la magnifique ville secouée le week-end dernier.

À la fois titre et refrain, Jambo Goma !, c'est pareil à Bonjour Goma ! en français. En effet, Jambo est la salutation commune en swahili, la langue locale. Ici Jambo Goma ! est à prendre pour le synonyme de « Passez une agréable journée à Goma », un souhait formulé par Yekima au lendemain de l'éruption volcanique qui a causé une belle frayeur dans la ville. Une manière pour l'artiste de dire la compassion qu'il éprouve au malheur survenu dans cette région dont il scande la beauté face à son charme unique.

C'est donc tout naturellement que Yekima commence par présenter Goma, mais pas à la manière de Je te présente Kinshasa, son premier grand succès. L'ode à Goma, à la différence du précédent slam, évoque la situation géographique de la ville à partir des hauteurs. « À presque 1 500 m d'altitude dans la vallée du Rift, Goma chef-lieu, capitale du Nord-Kivu est pour l'Est du Congo un gift (cadeau en anglais) », entend-on dire le slameur visiblement sous le charme. L'artiste prouve qu'il n'a pas tort de clamer ainsi le charme de cette ville au paysage naturel si enchanteur qui cette fois est sa muse. Ce qu'il met en avant ici, ce sont ses atouts naturels. Il le fait tout en rimes.

Goma n'est pas une ville ordinaire, le souligne Yekima, pré-



Le slameur Yekima déclare sa flamme à Goma (DR)

cisant ici qu'elle fait partie du « patrimoine mondial de l'humanité avec le Parc de Virunga comme atout ». La ville a donc tout pour plaire. Il le dit, énumérant notamment au passage ses nombreuses particularités dont « le lac Kivu en bordure », « les vieilles coulées de lave de la chaîne du Virunga », « le Nyamulagira », le fameux « Nyiragongo, géant de 2 000 m ». Evoquant ses frontières avec le Rwanda et l'Ouganda, Goma, c'est aus-

si, rappelle Yekima, « une ville de commerce, de passage. Elle est cette ville frétilante, ville d'échanges. On peut croire que tout se risque ici alors que tout est ici touristique ». « Goma est hospitalière et aspire à un climat pacifique. Par ici se saluer, c'est tout simple et beau : on dit Jambo ! », fait savoir le slameur. Quant au « Jambo Goma !, Jambo Goma ! », on l'a déjà dit, est un souhait exprimé dans ce parler qu'il dit être « la langue

principale de la ville, si pas l'une des plus belles langues du monde, le swahili ».

Une éruption des plus belles femmes

Passé l'inventaire qu'il fait des joyaux, les sites naturels, de cette pure merveille de la nature, le slameur se lance avec lyrisme dans la description de Goma façonnée par ses habitants. Il met bien en exergue un lieu emblématique, à savoir le Boulevard Kanyamuhanga notant qu'il y a « au beau milieu de son carrefour, la magistrale statue du tshukudu. Ingénieuse trottinette en bois montée à domicile... ». Yekima ne passe pas sous silence une observation qu'il partage non sans une once de provocation. Après les routes cahoteuses et pour certaines très poussiéreuses, il évoque la délectation qu'offre un verre pris dans un de ses bars aux vues imprenables au bord du lac qui le porte à une observation qu'il rapporte avec un petit rire plutôt coquin. « J'ai bien vu que depuis 2002, après l'éruption du Nyiragongo, il y a bien eu ici à Goma une éruption des plus belles go hein ! », ne peut s'empêcher d'affirmer le slameur.

De fil en aiguille, question usages amoureux, il avoue se demander ce qui passerait « le mieux entre Je t'aime et Nakupenda » (déclarer sa flamme en français ou en

swahili). « Excité à tenter le coup, question de voir ce que ça donnera », l'artiste prévient : « Je vous jure que si je choppe une Gomatracienne, je ne rentre plus à Kinshasa ». De Goma, Yekima évoque les bonnes denrées de consommation courante à portée de main qui ne le sont pas toujours pour le Kinois : « ici il y a à gogo, fromage, viande fraîche, pomme de terre et maziwa (lait caillé) ». C'est sur une note ambiante, normal pour le Kinois qu'il est, que le slameur achève son ode à Goma. « Après tout le nom Goma, vient du Mont Goma, qui vient du mot ngoma, le tamtam. Normal qu'elle soit cette ville dansante et pleine d'ambiance dont tout le monde se pâme », affirme-t-il. Et de poursuivre : « Et puis la ville vit sous le volcan, ça ne m'étonne pas qu'elle soit en chaleur. Goma terre d'accueil m'a charmée, à elle j'ai donné mon cœur ». Il conclut avec assurance et exaltation : « J'ai réalisé qu'il n'y a pas que massacres, violences, pillages et exodes. Une ville avec une population des plus fortes du monde. Gomatraciens, ce que la gomme a tracé, le crayon l'a effacé. Goma est donc une ville mieux redessinée. Le passé a une histoire, mais l'avenir porte l'espoir. Je crois que Goma est surtout un territoire d'espoir ».

Nioni Masela

MALI

Le président de la transition démissionne

Selon plusieurs médias internationaux, le président de la transition, Bah N'Daw et son Premier ministre, Moctar Ouane, ont démissionné le 26 mai, après leur arrestation par les militaires.



Le président de la transition Bah N'Daw

Bah N'Daw et Moctar Ouane ont démissionné devant la médiation de la CEDEAO conduite par l'ancien président nigérian Goodluck Jontahan, qui s'est rendue au camp militaire de Kati, situé à quinze kilomètres de Bamako pour les entretenir après avoir rencontré la veille le vice-président et l'homme fort de la junte, le colonel Assimi Goïta.

Arrêté par les militaires commandés par Assimi Goïta qui leur a reproché un sabotage de la transition en formant un gouvernement sans le consulter, le président de transition et le Premier ministre sont gardés depuis lors au camp militaire de

Kati.

Le conseiller spécial d'Assimi Goïta, Baba Cissé, a confié à l'AFP que les négociations sont en cours pour leur libération et la formation d'un nouveau gouvernement.

Sur le plan international, les dirigeants européens ont « condamné avec la plus grande fermeté l'arrestation du président du Mali et de son Premier ministre », a déclaré mardi le président français, Emmanuel Macron, à l'issue d'un sommet européen. Une réunion d'urgence du Conseil de sécurité des Nations unies se tiendra mercredi soir à huis clos.

Yvette Reine Nzaba

HYDROCARBURES

Total E&P Congo veut se développer dans les énergies renouvelables

Reçu en audience le 26 mai par le Premier ministre, chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, le directeur général de Total E&P Congo, Nicolas Wawresky, a réaffirmé l'ambition de cette société de se développer dans le domaine des énergies renouvelables (solaire, éolien et hydro-électrique).

« Nous avons évoqué ensemble les différentes activités de Total au Congo, les activités de production pétrolière puisque nous sommes le premier producteur dans le pays avec près de 150 mille barils par jour de

la journée nationale de l'arbre. Nous avons aussi évoqué les différents projets sociaux que nous avons dans le pays », a-t-il poursuivi.

Premier producteur de pétrole au Congo, Total a connu une année 2020 compliquée, a rappelé son directeur général. Selon lui, le prix de baril du pétrole a été très faible l'an dernier. « La situation va maintenant un peu mieux avec un prix du pétrole qui est de l'ordre de 60-70 dollars ; encore faut-il que ce prix soit robuste parce qu'on n'est pas toujours à



Anatole Collinet Makosso s'entretenant avec le DG de Total E&P Congo DR

production », a expliqué Nicolas Wawresky à sa sortie d'audience.

Le directeur général de Total E&P Congo a également rappelé au Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, sa mission environnementale consistant à préserver la planète au maximum. « Dans ce cadre, nous avons parlé du projet de plantation de 40 mille hectares d'acacias sur les plateaux Batéké. Donc, nous espérons pouvoir avancer vite sur ce projet et potentiellement planter le premier arbre le 6 novembre à l'occasion de

l'abri d'une volatilité », craint-il.

Nicolas Wawresky s'est, par ailleurs, dit fier de l'installation d'une nouvelle unité de production flottante (le FPU-Likouf) ainsi que de la TLP du nouveau chant de Moho-Nord.

D'après lui, le chef du gouvernement a exprimé la volonté du Congo de travailler avec Total dans le domaine de l'industrie pétrolière et de faire en sorte que de nouveaux projets de développement puissent voir le jour.

Parfait Wilfried Douniama

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

Coton sport et ses Congolais en demi-finales

Jean Rosis Opimbat Okoumou et Archange Ebandza sont qualifiés avec le club camerounais de Coton sport de Garoua pour les demi-finales de la Coupe africaine de la confédération Total 2021. Il recevra, le 20 juin, la Jeunesse sportive de Kabylie.



Jean Rosis Opimbat et Archange Ebandza

Coton sport de Garoua a courbé l'échine 1-2 sur le terrain de ASC Jaraaf lors des quarts de finale retour. Il a eu la vie sauve grâce au but inscrit sur le terrain de l'adversaire jusqu'à l'aller, les Camerounais s'étaient imposés 1-0 à domicile. En

atteignant le dernier carré, le club dans lequel évolue les joueurs formés à l'AS Vegas prêt est en train d'améliorer ses performances de ses quatre dernières années.

Jean Rosis Opimbat Okoumou et Archange Ebandza sont prêtés par le club de Doless Oviebo pour deux ans avec option d'achat un pourcentage de 50% à la revente si l'AS Vegas trouve un placement pour chacun de ces jeunes. Le club congolais aura par contre 40% si Coton sport leur trouve un placement. Dans ces conditions, le club camerounais aura 60%.

L'adversaire de Coton sport, la JSK a éliminé le Club sportif Sfaxien en le contraignant le 23 mai au nul d'un but partout après son succès à l'aller 1-0. L'autre demi-finale mettra aux prises Pyramids FC au Raja de Casablanca. Pyramids a éliminé (4-1 puis 1-1) et le Raja de Casablanca a écarté Orlando Pirates (1-1 puis 4-0).

James Golden Eloué

BASKETBALL

Les jeunes de Sibiti reçoivent des équipements

L'acte posé par l'association Brazza vétérans basketball, en partenariat avec l'Amicale des anciens basketteurs du Congo de Pointe-Noire, s'inscrit dans l'objectif de susciter la création des équipes de basketball, dans le département de la Lékoumou.



Les jeunes de Sibiti ravis du geste fait par les responsables des deux associations/Adiac

Il n'y a pas de promotion de la discipline sans matériel. C'est dans cet ordre d'idée que l'association Brazza vétérans basketball et l'Amicale des anciens basketteurs du Congo de Pointe-Noire ont décidé de faire un don en matériels sportifs (ballons, maillots, sifflants et chronomètres) aux jeunes de Sibiti,

chef-lieu du département de la Lékoumou. Les jalons de la création des équipes étant désormais posés, le deuxième geste qui vient après celui effectué en 2019, boostera à coup sûr la détermination des jeunes dudit département.

J.G.E.